

N^o 10

L'An mil huit cent cinquante quatre, le vingt huitième jour
 Du mois de Mars, à onze heures du matin, Pardevant nous
 Louis Joseph Gobert, Maire officier de l'état civil de la Commune
 de Mazeris, Canton et arrondissement de Saint-Omer, Département
 du Pas de Calais, a comparu la Dame Marianne de u fine
 Hebant, âgée de quarante huit ans, ménagère, domiciliée à
 Healmes qui a assisté à l'accouchement, laquelle nous a
 déclaré que vers à dix heures du soir Marie Louise Lescoutre,
 âgée de vingt deux ans, papetière, domiciliée en cette Commune
 étoit accouchée en la présence en la maison du Sieur
 Alexandre Lescoutre son père Sise en cette dite Commune
 d'un enfant du sexe féminin quelle nous a présentée et au
 quel elle a déclaré donner les prénoms de Marie Sidonie
 Louise Lescoutre

Le présent acte a été rédigé en présence d'Alexandre Lescoutre
 âgé de cinquante trois ans, ménager et de Louis Joseph
 Wintubert, âgé de cinquante huit ans, Instituteur,
 tous deux domiciliés en cette Commune, et a le second
 témoin signé avec nous le présent acte la comparante et
 le premier témoin ont déclaré ne savoir signer de ce
 interpellé, après lecture faite.

L. J. Gobert

Alexandre Lescoutre

Marie Sidonie Lescoutre

En la maison commune
 le dix sept Novembre
 mil huit cent cinquante
 huit.

Le Maire de Mazeris